

désobéir. Autant que possible, évitez-lui les occasions d'enfreindre vos ordres. Ainsi ne lui commandez pas ce que vous prévoyez qu'il ne va pas faire. N'enfermez pas non plus sa liberté dans un cercle trop restreint ; ne lui commandez pas, ne lui défendez pas trop de choses, ne soyez pas toujours après lui. S'il lui est arrivé de désobéir dans une affaire de peu d'importance, faites semblant de ne pas vous en apercevoir, laissez-le croire que vous n'avez rien vu.

La désobéissance est contagieuse. Ne laissez pas votre enfant fréquenter des compagnons mal élevés et indociles. S'il a été témoin d'une désobéissance, ne manquez pas de lui faire remarquer ce qu'elle renferme de vilain ; dites-lui quelque chose comme ces paroles : "Ce n'est pas toi qui voudrais en faire autant, tu es trop sage pour cela." Louez en sa présence, sans qu'il se doute que vos paroles sont dites à son intention, l'enfant qui se sera montré bien docile : vous lui ferez estimer l'obéissance, et son amour-propre le portera à en prendre les habitudes.

Soyez prudents aussi dans l'usage des corrections. Faites en sorte que vos enfants attachent une grande importance à la moindre punition. Ordinairement, évitez de les frapper : les coups, souvent répétés, endurcissent les enfants, et ne les corrigent pas. C'est tout au plus si l'on peut admettre que le père, une fois ou deux dans la vie d'un enfant, et pour une désobéissance grave, lui fasse sentir un peu plus vivement la verge de la correction. Mais le plus souvent, un regard étonné, un air mécontent, un silence significatif, le refus d'un baiser, la privation d'un menu plaisir seront des châtimens suffisants.

### CALME.

Dieu ordonne et dispose toutes choses avec force et douceur. Quel calme majestueux dans le gouvernement des corps célestes ! C'est l'image du calme qui doit présider à l'exercice de l'autorité paternelle. Pères et mères, ne vous mettez pas en colère contre vos enfants. Mais, s'il vous arrivait d'y être entraînés, ne leur commandez rien quand vous vous trouverez en cet état : ne punissez, ni ne grondez, ni ne menacez dans la colère. Si vous sentez que cette émotion va se manifester dans vos paroles ou dans vos actes, ayez le courage de vous abstenir jusqu'à ce qu'elle s'ait calmée. Ne dites rien non plus à un enfant qui serait en colère. Ecoutez le conseil de Fénelon : "Ne reprenez jamais l'enfant ni dans son premier mouvement ni dans le vôtre. Si vous le prenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion et pour sentir l'importance de vos avis : c'est même l'exposer à perdre le respect qu'il vous doit. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous le faites par humeur et par promptitude, et non par raison et par amitié ; vous perdez sans ressource votre autorité. Montrez-lui toujours que vous vous possédez, rien ne le lui fera mieux voir que votre patience."